

Montréal, le 7 juillet 2017

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

Me Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e  
étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Pierre Grenier  
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.  
1, Place Ville Marie, bureau 3900  
Montréal (Québec) H3B 4M7

**OBJET : Demande de fixation des conditions d'un contrat de service de transport d'électricité avec Rio Tinto Alcan Inc.  
Notre dossier : R-3984-2016**

---

Maîtres,

La formation au dossier a pris connaissance de la correspondance de RTA du 6 juillet 2017 suggérant un calendrier procédural modifié. La Régie note que ce calendrier a fait l'objet de discussions entre les parties et qu'il n'est pas contesté. La Régie accepte le calendrier proposé et modifie en conséquence les diverses échéances prévues au dossier.

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml